

DELIBERATION N°01/2022

Le vendredi vingt-huit janvier deux mille vingt-deux à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de TRAMAYES, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Michel MAYA maire de la commune de TRAMAYES.

Étaient présents : Michel MAYA, Cécile CHUZEVILLE, Damien THOMASSON, Amélie AUCAGNE, Gauvain MAUCHE, Marie-Hélène GRANGE, Annie ACCARY, Jean-Denis THEVENET, Ingrid MONNIER, Maurice DESROCHES.

Étaient absents :

Étaient excusés : Delphine CAUCHE, Guy PARDON, Julien BRAILLON, Evelyne DESPERRIER, Jean-Marie BERTHOUD

Procurations : Guy PARDON à Michel MAYA, Delphine CAUCHE à Amélie AUCAGNE, Jean-Marie BERTHOUD à Damien THOMASSON, Evelyne DESPERRIER à Cécile CHUZEVILLE.

Secrétaire de séance : Marie-Hélène GRANGE

OBJET : AMI – « Engagés pour la qualité du logement de demain »

Le maire explique au conseil qu'en octobre 2021 a été lancé, par la Ministre de la Culture, et le Ministre chargée du Logement, l'appel à manifestation d'intérêt « Engagés pour la qualité du logement de demain ». Cet AMI invite des équipes, constituée à terme d'un maître d'ouvrage public ou privé, d'une collectivité et d'un architecte, à proposer des projets pour améliorer la qualité des logements en France. Il vise à renouveler les modalités de production du logement pour trouver, par l'architecture, un équilibre entre réponses à la transition écologique, coûts maîtrisés, inscription territoriale et qualité d'usage, et ce dans toutes ses dimensions : éthiques, techniques, procédurales, contractuelles

Le maire propose au conseil de répondre à cet Appel à Manifestation d'Intérêt. Il propose de monter un dossier sur la création de logement neuf qui pourrait être en habitat participatif et/ou inclusif sur un terrain situé en dessous de l'ancienne école. Un comité de pilotage sera créé pour travailler sur ce dossier.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le projet de création de logement neuf en habitat participatif et/ou inclusif
- **AUTORISE** le maire à déposer une candidature dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt *Engagés pour la qualité du logement de demain*

Ainsi fait et délibéré à Tramayes, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire, Michel MAYA



Envoyé en préfecture le 04/02/2022

Reçu en préfecture le 04/02/2022

Affiché le 04/02/2022

ID : 071-217105451-20220128-DELIB012022-DE